

1. *Débitrice:* **Société du Motel de Gruyères SA**,
1663 **Epagny**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 1630 Bulle,
06.01.2005
3. *Heure/local:* 10.30 Heure, salle des ventes de l'office
4. *Délai de production:* 21.10.2004
5. *Objets des enchères:* Studio dans un complexe hôtelier
Commune de Gruyères
"Route de l'Intyamon"
Article RF 847, en nature de:
Propriété par étages "Motel de Gruyères", copropriété de
l'article RF 648 pour 36/1000 consistant en un studio no 1
avec cuisinette et bains, parc 1a et pelouse 1b.
Estimation de l'office, selon rapport d'expertise: CHF
1'500.00
Désignation de la parcelle de la base
Commune de Gruyères
"Route de l'Intyamon"
Article RF 648, folio 7, en nature de :
Motel, garage et place d'une surface totale de 2'662 m2.
Vente requise par le créancier hypothécaire du 1er au 2e
rangs, pour le capital et les intérêts.
6. *Remarques:* Les conditions de vente comprenant l'état des
charges seront déposées au bureau de l'office dès le lundi 22
novembre 2004 et pourront être attaquées dans un délai de
10 jours à compter du dépôt. Ces pièces resteront à disposi-
tion des intéressés jusqu'au jour de la vente.
Les enchérisseurs devront prouver leur identité (acte d'état
civil, et pour les sociétés, extrait récent du registre du com-
merce) et justifier de leurs pouvoirs. Ils sont en outre rendus
attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre
1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à
l'étranger ou par des sociétés dans lesquelles des personnes
à l'étranger ont une position dominante.

Office des Poursuites de la Gruyère
1630 Bulle

(02473674)